



COMMUNIQUE DU CONAPP

Expulsion de DIETRICH Thomas Pierre : Le CONAPP exhorte tous les journalistes locaux et internationaux à respecter les procédures légales en vigueur au Togo

Lomé, Togo - le 22 Avril 2024

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a appris via le Communiqué du Procureur de la République, les circonstances de l'interpellation le 15 avril 2024 du sieur DIETRICH Thomas Pierre, journaliste et écrivain de nationalité française.

L'entrée illégale et sans accréditation dans un pays pour réaliser des reportages ne peut être considérée comme du journalisme, mais relève plutôt d'un certain activisme et d'une provocation menés pour des raisons que seul le confrère DIETRICH Thomas Pierre maîtrise.

Le Conseil National des Patrons de Presse du Togo (CONAPP) regrette ces méthodes contraires à l'éthique et à la déontologie journalistique de certains confrères, méthodes qui ne sont pas tolérées dans leurs pays de provenance et qui tendent à nuire aux progrès enregistrés ces dernières années dans le domaine de la liberté de la presse au Togo.

Et le communiqué de Reporters Sans Frontières indiquant que « Thomas Dietrich s'est rendu au Togo en toute transparence » en est malheureusement l'illustration. L'ONG de Défense des droits des journalistes en reprenant à son compte les seules allégations du journaliste français expulsé, a pris une posture qui pourra de manière profonde discréditer son action au Togo et en Afrique.

Le Conseil National des Patrons de Presse du Togo (CONAPP) exhorte tous les journalistes locaux et internationaux intéressés par la couverture médiatique du double scrutin du 29 avril prochain à respecter les procédures légales en vigueur au Togo pour éviter de telles situations désagréables qui n'honorent pas notre profession. Le CONAPP saisit cette même occasion pour inviter les professionnels des médias à un traitement équilibré et juste de l'information en ces périodes de consultations électorales. Le professionnalisme et la responsabilité doivent guider notre travail.

Le Président



Germain Essohanam POULI